

DEPARTEMENT DU GARD - COMMUNE DE DOURBIES

ARRÊTÉ N°424 DU 07/11/2025



Envoyé en préfecture le 13/11/2025

Reçu en préfecture le 13/11/2025

Publié le

ID : 030-213001050-20251113-424-AR



ARRETE DE CIRCULATION – TRAVAUX P’TIT DOURBIEN RUE DU PLATEAU – COMMUNE DE DOURBIES

Nous, Maire de la Commune de Dourbies

Vu la loi, du 5 avril 1884 relative à l'organisation municipale,

Vu la loi 89 413 du 22 juin 1989 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le code de la voirie routière et notamment le titre 4 voirie Communale,

Vu le code de la route et notamment son article L 411-1

Vu le permis de construire n° PC03010525AA004 autorisant la construction d'une extension au bar existant sur les parcelles AB194 et AB195, propriété de la commune de Dourbies

Vu la réalisation de ces travaux par les services municipaux, rue du Plateau, commune de Dourbies

Considérant la nécessité de règlementer la circulation pour assurer la sécurité des usagers

ARRÊTE :

ARTICLE 1er :

La circulation sur la rue du Plateau sera interdite du lundi 17 au vendredi 21 novembre inclus pour des travaux de construction d'une extension au bar existant.

ARTICLE 2 :

Une signalétique appropriée sera mise en place pour assurer la sécurité des usagers.

À Dourbies le 13 novembre 2025

Le Maire

Irène LEBEAU



Ampliation du présent arrêté sera affichée en mairie et adressée à :

- Madame la Sous-Préfète du Vigan

- Madame le Commandant de Gendarmerie